

LES CONSTRUCTIONS DU TURC TRADUITES PAR UNE SUBORDONNÉE RELATIVE EN FRANÇAIS

Serkan DEMİRAL, demiralsirkan@hotmail.com, 05353754519

Muzaffer KAYA, muzafferkaya23@hotmail.com, 05426759008

ÖZET

Bu çalışmada, Türkçe'nin özellikle zaman belirteçleri açısından zengin olan yapısal özelliklerinden hareketle örnek tümcelere dayanarak ilgi adıları üzerinde durduk. Fransızca'da ilgi adılı ilgi yan cümlesinin öznesi iken (ilgi adılı «qui ») Türkçe'de «-(y)en» sonekiyle oluşmuş aynı zamanda sıfat fiil olarak adlandırılan bir ortaç kullanılır. (Bu bazen eylem adıdır). Fransızca ilgi adılı'nın önceli isim tamlamasıdır (ilgi adılı'nın öznesi olarak tamlanan ad) , Türkçe'de de «-(y)en» sonekli bir ortaç ya da başka bir zamanlı ortaç vardır. Sonuç olarak, diğer durumlar da göz önünde bulundurularak, Fransızca'daki ilgi adılı belirli iken bu durum Türkçe'de bir ilgi adılı fiili ya da sıfat fiil (hatta bazen eylemi gerçekleştiren ad olarak da isimlendirilir) -dik (gerçek) ya da -(y)ecek (pekiştirmeli) sonekleriyle yapılır.

RÉSUMÉ

Nous avons privilégié une étude des relatives à partir des modèles de constructions employées en turc, en s'appuyant sur des extraits des exemples de proposition en particulier pour leur richesse en indications de temps. Dans le cas où le pronom relatif français est sujet de la subordonnée (relatives en « qui »), la langue turque utilise un participe construit avec le suffixe -(y) en, participe aussi dénommé adjectif verbal (ou parfois nom d'action). Dans le cas où l'antécédent du pronom relatif français est complément de nom (le nom complété étant sujet de la relative), le turc recourt aussi à un participe, en -(y)en, ou à un participe à un autre temps. Enfin, dans tous les autres cas de figure, la relative en français est rendue, en turc, par un verbe relatif ou adjectif verbal relatif (ou encore, parfois dénommé nom verbal d'action), construit par une suffixation en -dik (réel) ou en -(y)ecek (intensif).

Mot Clés : La subordination, la relative, le suffixe, la syntaxe, la transcription morphologique

INTRODUCTION

Tous nos efforts ont eu pour but, dans la mesure du possible, de contribuer à constater les difficultés de l'enseignement de la langue française en Turquie et de

présenter nos idées à l'usage de considérer la problématique grammaticale dans l'enseignement du français dans notre pays.

Nous n'étions pas toujours convaincus de l'efficacité, pour la majorité des apprenants turcs, des leçons de grammaire, que nous pourrions qualifier de « traditionnelles », dans leur apprentissage du français. Avec l'objectif de construire une série de cours de français à des apprenants turcs, nous avons envisagé un travail visant donc à rendre stimulante l'étude de la proposition subordonnée relative, trop souvent considérée comme difficile. Cette difficulté tient bien sûr à la structure grammaticale française qui est plus complexe que celle de la langue turque. Constat qui s'impose notamment lorsque l'on compare et analyse les différents types de relatives en français.

Nous avons tiré de nombreux exemples pour tenter d'explicitier les principes de la subordination relative, sur la base d'une étude sémantique et transcription morphologique.

1. Langue turque et La langue française

La langue turque appartient à la famille des langues altaïques qui se subdivise en plusieurs branches turques (turc, azéri d'Azerbaïdjan, kirghiz, ouzbek, turkmène, kazakh). Les langues turques comptent entre 110 et 130 millions de locuteurs, dont 65 sont des Turcs de Turquie.

Nous allons présenter notamment le turc de Turquie en comparant ses caractères généraux avec le français quant à la morphosyntaxe. Du point de vue de la syntaxe, la construction turque est inverse de la construction française, en sorte qu'il suffit généralement de renverser l'ordre d'une phrase française pour obtenir une phrase turque :

Il tombait des grêlons gros comme des noix.

5 4 3 2 1
Ceviz kadar iri dolu yağlıyordu. (Ø)
(noix comme gros grêlon tombait)

1 2 3 4 5

Il est possible donc de distinguer les langues, au sens large, en deux groupes :

- (1)- Les langues à flexion.
- (2)- Les langues agglutinantes.

Les langues à flexion, où les radicaux de base sont fléchis, altérés pour donner naissance à d'autres formes ou d'autres sens. C'est le cas des langues romanes, et parmi celles-ci du français.

Les langues agglutinantes, pour lesquelles les radicaux de base sont invariables, mais accolés à des suffixes pour créer d'autres formes. De plus, elles fonctionnent exclusivement avec des suffixes.

On désigne sous le nom de français le gallo-roman tel qu'il fut transcrit au nord de la Loire à partir du IX^{ème} Siècle. En 816, déjà, des évêques réunis en concile à Tours

avaient prescrit aux membres du clergé d'utiliser la langue romane rustique dans la prédication, le latin n'étant plus compris des simples fidèles. Cette disposition fondait en quelque sorte les droits de cette langue parlée.

On voit les rapports que le français entretient avec le latin. Celui-ci, sous sa forme parlée, fut la souche d'où, intermédiaire du roman, le français a jailli comme un surgeon.

Cette filiation se décèle, en grammaire par la morphologie toute romane du français, en lexique par la prédominance des mots d'origine latine sur les mots d'origine gauloise ou germanique. Ce sont là des liens génétiques.

Donc on peut dire que la langue française n'aurait pas été si tôt l'instrument de pensée et d'art qu'elle est devenue si le latin ne l'y avait aidée.

2. Construction du Turc traduite par une proposition subordonnée relative en français

Les moyens employés dans la langue turque pour exprimer l'équivalent de propositions subordonnées relatives sont radicalement différents de ceux de la langue française. De plus, ces moyens varient grandement selon la fonction de la subordonnée dans la phrase.

Pour faciliter l'explication, il est nécessaire de se reporter constamment à la phrase française et à sa structure grammaticale. Il est possible de distinguer toutes les formes équivalentes de subordonnées relatives, en turc, en trois groupes.

- a) Le verbe relatif, au suffixe « -dik »
- b) La conjonction « ki » comme pronom relatif
- c) Le participe ou adjectif verbal, au suffixe « -(y)en »

2. 1. Le verbe relatif (ou adjectif verbal relatif, ou nom verbal d'action)

L'adjectif verbal relatif, ou verbe relatif se construit par l'ajout, à la racine verbale, du suffixe -dik (pour une action présente ou passée, forme dite de réalité, ou réelle) ou du suffixe -(y)ecek (pour une action future ou éventuelle, forme dite intensive). Il se traduit par une proposition relative française, de forme variée.

Cette structure correspond au cas où le pronom relatif français n'est pas sujet de la proposition subordonnée relative.

Ces formes verbales aux suffixes -dik et -ecek sont toujours suivies de suffixes personnels possessifs. Selon les règles de l'harmonie vocalique, en Turc, l'on constate les transformations suivantes :

- -diğ-, -diğ-, -duğ-, -düğ-, pour le présent et le passé.
- -(y)eceğ-, -(y)acağ-, pour le futur.

2. 1. 1. Conjugaison et structure de ces verbes relatifs :

Ces verbes ont deux formes simples :

- a) Première forme : présent ou passé

Sev-diğ-im

(aimer+rel.+1ps.)

=> *Ce que j'aime, ce que j'aimais, ce que j'avais aimé*

Ye-diğ-im ekmek

(manger+rel.+1ps. Pain)

=> *Le pain que j'ai mangé, le pain que je mange, le pain que j'avais mangé*

Otur-duğ-um kent

(résider+rel.+1ps. Ville)

=> *La ville où je réside, la ville où je résidais, la ville où j'avais résidé*

Büyülen-diğ-im kitap

(enchanter+rel.+1ps. Livre)

=> *Le livre dont je suis enchanté, le livre dont j'étais enchanté*

Dışarı çıktığı ev-in kapı(s)-ı

(dehors sortir+rel.+dét. maison+gén. porte+dét.)

=> *La porte de la maison par laquelle il est sorti, la porte de la maison par laquelle il était sorti*

Ban-a söz-ü(-n)-ü et-tiğ-iniz kazak

(moi+dat.+ parole+dét.+acc. faire+rel.+2ppl. Tricot)

=> *Le tricot dont vous m'avez parlé*

b) Seconde forme : futur

Al-acağ-im ödül

(recevoir+rel.+1ps. Récompense)

=> *La récompense que je recevrai*

Gid-eceğ-im yer

(aller+rel.+1ps. Endroit)

=> *L'endroit où je me rendrai*

Memnun ol-acağ-im iş

(content être+rel.+1ps. Travail)

=> *Le travail dont je serai content*

Comme nous avons constaté ci-dessus, en turc la concordance de temps dans les verbes relatifs n'existe qu'au temps futur. En revanche, pour choisir entre le sens présent ou passé du verbe relatif en -dik, lors de la traduction en français, il faut tenir compte du contexte de la proposition turque.

Nous verrons, dans le cadre de l'analyse morphologique de notre corpus, que le suffixe -dik ou -(y)ecek peut avoir pour équivalent un autre type de subordonnée.

2.. 2. La conjonction « ki » comme pronom relatif

Cette particule « ki » est une conjonction turque qui a une fonction toute particulière : celle de subordonner une proposition à ce qui précède, c'est-à-dire de marquer une liaison entre deux propositions.

Ainsi employée comme pronom relatif, elle peut en assumer toutes les fonctions. Elle est invariable, et s'écrit isolément, c'est-à-dire qu'elle ne se lie pas au mot qui la précède. Ainsi que dans les exemples ci-dessous :

Orada muhteşem bir manzara var ki herkes görmeli.
(là-bas somptueux un paysage il y a rel. tout le monde voir+devoir)
=> *Il y a là-bas un paysage somptueux que tout le monde doit voir.*

Çocuk ki tembeldir bir şey öğrenemez
(enfant rel paresseux+fac. rien apprendre+gér.+nég.)
=> *L'enfant qui est paresseux n'apprend rien.*

Mais il faut souligner que son emploi dans ce sens est désormais obsolète et par conséquent à éviter.

Dans la langue turque, la même proposition peut être formulée (et traduite à l'identique) en employant le participe en « -(y)en ». Nous pouvons ainsi comparer les deux énoncés suivant :

Çocuk ki tembeldir bir şey öğrenemez
(enfant rel. Paresseux+fac. rien apprendre+gér.+nég.)

=> *L'enfant qui est paresseux n'apprend rien*

Tembel ol-an çocuk bir şey öğrenemez
(paresseux être+participe /rel. enfant rien apprendre+gér.+nég.)

=> *L'enfant qui est paresseux n'apprend rien*

Pour distinguer les deux emplois possibles, conjonction ou relative, il faut indiquer l'antécédent de « ki ».

Si « ki » sert à remplacer un nom ou un pronom pour l'unir à la proposition qui suit, il a la valeur d'un relatif comme dans l'exemple *çocuk ki tembeldir...*

Si « ki » est employé entre deux verbes, c'est-à-dire si son antécédent est un verbe, il a la valeur de conjonction.

Distinction faite par exemple dans les deux phrases suivantes :

Bir gün ki çok yürü-dü-m... (la relative)
(un jour rel. beaucoup marcher+psé.+1ps.)

=> *Un jour que j'avais beaucoup marché...*

Yemin ed-er-im ki gör-dü-m. (la conjonction)
(serment faire+aor.+1ps. Conj. voir+psé.+1ps.)

=> *Je jure que j'ai vu.*

2. 3. Le participe, ou adjectif verbal, au suffixe « -(y)en »

Les participes en turc sont généralement traduits en français par une proposition relative en « qui » (cas où le pronom relatif est donc sujet de la relative), parfois par un participe, présent ou passé, ou enfin par un participe adjectivé (adjectif verbal). Ils sont construits par l'ajout, à la racine verbale, du suffixe -(y)en ; ils n'existent qu'à la 3ème personne du singulier [- (y)en] et du pluriel [- (y)enler] et ne prennent jamais de suffixe personnel possessif.

C'est le cas le plus simple puisqu'on peut lui trouver un parallèle direct en français. L'alternative existant en français entre proposition subordonnée relative et participe est mise en évidence dans l'analyse des exemples ci-dessous :

Acı olay-lar yaşa(y)-an kişi bambaşka
(douloureux événement+pl. vivre+part. personne différent prog.)
ol-u-yor
être+aor.+prog.)

=>La personne ayant vécu des événements douloureux n'est plus la même

=>La personne qui a vécu des événements douloureux n'est plus la même

Korku-dan titre(y)-en kız-lar
(peur+abl. trembler+part. fillette+pl.)

=>Des fillettes tremblant de peur

Korkudan titreyen kızlar

=>Des fillettes tremblantes de peur

2.3.1. Analyse morphologique des énoncés mentionnés

| | |
|---|--------------|
| Participe présent / passé / adjectif verbal / relatif | : yaşa(y)-an |
| Participe passé (pour la première traduction française) | : ayant vécu |
| Relative (pour la deuxième traduction française) | : qui |
| Participe présent /passé / adjectif verbal /relatif | : titre(y)en |
| Participe présent | : tremblant |
| Adjectif verbal | : tremblante |

Comme nous l'avons constaté à partir des exemples, ce suffixe -(y)en a des valeurs grammaticale et linguistique différentes selon la structure sémantique de la proposition. Le temps du verbe de la proposition relative française en « qui », très divers, est déterminé là encore par le contexte de la proposition turque.

3. Valeur distinctive de chaque suffixe

On peut résumer et distinguer la valeur de chacun de ces suffixes de la manière suivante :

- Le suffixe -en permet d'évoquer un fait réel, passé ou présent ; il marque la propriété permanente d'une chose, le caractère stable, intangible ou définitif d'un événement, d'un état.

- Le suffixe -dik permet d'évoquer un fait ou un état réel, qui existe au moment de l'énonciation ; il donne une indication liée aux circonstances, la propriété conjoncturelle, et permet de rendre compte d'un événement vu dans une successivité de faits ; il peut enfin témoigner d'un fait réitérable, modifiable.

- Le suffixe -ecek rend compte d'un fait ou de la propriété d'une chose qui est envisagé par la pensée mais qui n'est pas encore ancré dans le réel.

Notre analyse met en évidence que les équivalents syntaxiques en français des trois suffixes turcs étudiés peuvent être des propositions subordonnées, de trois types différents.

Il peut s'agir d'une subordonnée relative, en rapport avec un nom ou bien nominalisée (ce qui, ce que, ce dont). Elle peut être restituée ou construite en français à partir de

chacun de ces trois suffixes. Il faut en revanche préciser que c'est le type exclusif de subordonnée possible avec le suffixe -en, suffixe sinon traduit par un participe. Les suffixes -dik et -ecek peuvent avoir pour équivalent, outre une relative donc, une subordonnée complétive, ou une subordonnée interrogative indirecte (lorsque le verbe suffixé est associé à un mot interrogatif).

CONCLUSION

L'objectif de notre travail serait de comparer l'approche et la compréhension, pour les apprenants turcs, des propositions subordonnées relatives en français et en turc

Après un rappel des règles grammaticales concernant ces constructions dans chacune des deux langues, nous avons utilisé la méthode de transcription et d'analyse morpho-syntaxique requise, appliquée à nos exemples. La construction turque propose essentiellement deux types de constructions, de nature radicalement différente de celles du français. Ces moyens, en turc, varient d'abord selon la fonction de la proposition subordonnée dans la phrase.

La simplicité de la langue turque paraît renforcée, dans le cas de ces constructions, par l'imprécision du temps du verbe relatif ou du participe, donc par l'absence de concordance de temps, lorsqu'il s'agit d'évoquer une action présente ou passée. Cette notion de concordance de temps n'existe donc en turc qu'avec l'emploi d'un verbe relatif (adjectif verbal relatif) à l'intensif qui marque une action éventuelle, envisagée ou future, traduit en français par une subordonnée dont le verbe est au futur, au conditionnel, ou parfois au subjonctif. Il en est de même avec l'emploi d'un participe turc au futur.

Exemples de propositions (sans contexte précisé) :

Sev-diğ-im kız geliyor.

(aimer+rel.+1ps. Fille arriver+prog.)

=>la fille que j'aime, vient

=>la fille que j'aimais, vient

=>la fille que j'ai aimé, vient

=>la fille que j'avais aimé, vient

Ye-diğ-im ekmek

(manger+rel.+1ps. Pain)

=> Le pain que j'ai mangé, le pain que je mange, le pain que j'avais mangé

Al-acağum ödül

(recevoir+rel.+1ps. Récompense)

=>La récompense que je recevrai

Gid-eceğ-im yer

(aller+rel.+1ps. Endroit)

L'endroit où je me rendrai

C'est la source d'une des difficultés importantes rencontrées par les apprenants turcs puisqu'il faut veiller, en français, à la nécessaire correspondance entre le temps du

verbe de la proposition principale et celui du verbe de la relative, d'après le sens et la chronologie des actions.

En turc, l'emploi du futur indique bien sûr sans ambiguïté la postériorité de l'action de la « relative » (de la construction traduite par une relative), et ne pose donc pas de problème.

Dans les autres cas, à défaut de précision du temps du verbe relatif ou du participe, la notion d'antériorité ou de simultanéité de l'action de la « relative » ne peut être qu'inférée à partir du contexte de la proposition.

BIBLIOGRAPHIE

AMON Evelyne, BOMATI Yves, Larousse, LES PETITS PRATIQUES DU FRANÇAIS (1994).

ARABYAN Marc, CHAPRON Joël, GERARDIN Françoise, MORVAN Danièle (1998). « Le Robert Micro Dictionnaire de la langue française ». Nouvelle édition, Dicorobert Inc. Paris.

BENVENISTE Emile, Problèmes de linguistiques générales 1, Gallimard, Paris (1966).

BAYRAKTAROĞLU Arun (1979) « Türkçedeki göstergelere yeniden bakış ». Genel Dilbilim Dergisi. Cilt : 1 n° : 3 - 4. Ankara.

BAZIN Louis (1994) « Introduction à l'étude pratique de la langue turque ». 3ème édition. Maisonneuve.

BOULARES Michèle, FREROT Jean - Louis (1997). « Grammaire progressive du français ». Niveau avancé. CLE International. Paris.

DENY Jean (1955). « Principes de la grammaire turque » (turc de Turquie). Édition Maisonneuve. Paris.

DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean - Baptiste, MEVEL Jean - Pierre (2002). « Dictionnaire de linguistique ». Larousse - Bordas. Paris.

GOLSTEIN Bernard (1997). « Grammaire du turc Ouvrage pratique à l'usage des francophones ». Edition L' Harmattan. Paris.

KIRAN Zeynel , SENEMOĞLU Osman , ÖZTOKAT Erdim , SEVİL Necmettin (1993). « Introduction à la linguistique ». Anadolu Üniversitesi Açık Öğretim Yayınları N° 591-285. Eskişehir.

LEWIS Geoffray (2000). « Turkish grammar ». Oxford University Press. 2 nd. Edition.

MARTINET André, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris (1970).

MOREL Mary-Annick (2004-2005). « Cours général de grammaire ». Université Paris III- Sorbonne Nouvelle. Service Reprographie, N CAPAG CAPES - AGREGATION. Paris.

MOREL Mary-Annick, MEUNIER André (2004 - 2005). « Problèmes de syntaxe du français contemporain (documents et exercices) ». Université Paris III - Sorbonne Nouvelle. Service Reprographie. LLIF 25 Licence. Paris.

MORER Alfred (1961). « Grammaire de la langue turque théorique et pratique ». Civan Matbaasi. Istanbul.

REY Alain, Robert Paul *Dictionnaire le Robert micro « Dictionnaire de la langue française »* Montréal - Canada (1998).

WAGNER R.L. , PINCHON J. (1962). « Grammaire du français classique et moderne ». Librairie Hachette. Collection n° 10 - Edition n° 11. Ligugé.

